

### Ajournement

Un juge serait nommé pour mener l'enquête et faire sa recommandation au ministre de la Justice, qui transmettrait le rapport au gouverneur en conseil pour y donner la suite appropriée.

Si la conduite du président de la Commission est remise en question, le ministre peut entamer la procédure que je viens de décrire. Le président peut, après consultation avec les autres membres, émettre des lignes directrices pour les aider à prendre les décisions nécessaires sans qu'ils ne s'en trouvent liés en aucune façon.

Espérons que cette explication sera utile au député et qu'il jugera que c'est la façon appropriée de diriger une Commission indépendante.

### LES CÉRÉALES

**M. John Harvard (Winnipeg St. James):** Monsieur le Président, le 18 juin dernier, j'ai soulevé l'importante question des expéditions de blé en Russie. À ce moment-là, elles représentaient seulement la moitié de notre capacité. Le problème venait de l'incapacité de la Russie à payer les céréales. Depuis ce temps, la situation a considérablement évolué.

Peu après ma déclaration de juin, la Russie a fait un paiement partiel, et les expéditions de blé à ce pays ont repris.

Les expéditions ont été interrompues à nouveau au début de septembre et, apparemment, il y a eu très peu de changements depuis, si ce n'est un modeste paiement fait par la Russie et un petit envoi acheminé par le port de Churchill, au Manitoba.

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est récemment rendue à Moscou et est apparemment revenue sans avoir réglé le problème céréalier entre le Canada et la Russie. On nous dit que la Russie doit à notre pays environ 80 millions de dollars et que le Canada n'expédiera plus de céréales là-bas tant que de nouvelles dispositions n'auront pas été conclues pour le crédit.

C'est un problème grave. La situation est alarmante. On prévoit une année difficile pour les céréaliculteurs canadiens. D'après les prévisions, le revenu agricole net chutera d'environ un milliard de dollars en 1993. Les céréaliculteurs ont besoin de tous les marchés et de tous les dollars qu'ils peuvent en tirer.

Au printemps de 1992, la Commission canadienne du blé prévoyait d'expédier entre 10 millions et 11 millions de tonnes de céréales par la Voie maritime du Saint-Laurent. À la fin de l'année, nous en avions expédié seulement 5,2 tonnes. Une grande partie du problème découle de la situation en Russie. Cette année, on s'attend à ce que les expéditions entre avril et juillet descendent jusqu'à 1,5 million de tonnes. Encore là, il faut blâmer la situation en Russie.

À cause des pluies que nous avons eues l'automne dernier au moment de la récolte, il y a une surabondance de blé fourrager. On me dit que la république de Géorgie a fait une offre pour acheter 1,5 million de tonnes de ce blé, mais que le Trésor n'a pas approuvé cette vente. Encore une fois, c'est un problème financier.

Les agriculteurs ont tout ce blé mais ne peuvent pas le vendre. C'est extrêmement frustrant. Je trouve qu'il est opportun de soulever la question des exportations de blé en Russie non seulement à cause des raisons déjà citées, mais aussi parce qu'on s'attend à ce que la cote de crédit de la Russie ait un impact important sur le prix des céréales.

Du moins, c'est l'opinion exprimée par les spécialistes lors de la Conférence des perspectives qui a eu lieu récemment dans ma ville, Winnipeg. M. Daniel Amstutz a dit à la conférence: «D'ici l'an 2000, le crédit sera un facteur concurrentiel plus important que le prix.» Le directeur général du Conseil international du blé a ajouté: «À l'heure actuelle, plus de 50 p. 100 des ventes se font grâce à une forme de crédit quelconque de l'État. Ce pourcentage augmentera inévitablement dans les années à venir.»

C'est la Russie et les autres républiques de l'ancienne Union Soviétique qui suscitent les plus vives inquiétudes. Normalement, nous leur vendons de 15 à 20 p. 100 de nos céréales d'exportation. Le Canada est l'un de leurs plus gros fournisseurs. Avant l'actuelle crise financière, elles payaient en espèces sonnantes et trébuchantes. Elles font maintenant appel au crédit, mais elles sont incapables de respecter leurs échéances.

J'estime que le gouvernement devrait dire à la Chambre ce qu'il fait pour résoudre les problèmes actuels du commerce des céréales entre le Canada et la Russie. Les agriculteurs veulent savoir. Tous les Canadiens aussi. L'agriculture est importante pour les Prairies et pour l'ensemble du pays.

J'ai hâte d'entendre la réponse du gouvernement.

**M. Ken James (secrétaire parlementaire du ministre du Travail):** Monsieur le Président, que le député sache que si l'on établit une moyenne par habitant, seule l'Allemagne avance plus de crédits que le Canada à la Russie.

Le Canada et la Russie, anciennement de l'URSS, ont de bons rapports commerciaux depuis de nombreuses années. La Russie, comme l'URSS avant elle, est l'un de nos plus gros acheteurs de céréales et nous avons l'intention de faire tout notre possible pour maintenir nos bonnes relations commerciales.

Malheureusement, les expéditions de céréales à la Russie ont dû être suspendues à l'automne de 1992 en raison de retards de paiements et de l'incapacité de la